

Suite à l'article paru dans la VDN du 8 mai, sur le projet ligne THT Avelin-Gavrelle certains s'interrogeaient encore sur notre position.

Bien que nous n'ayons pas à justifier notre position, et bien que nous nous soyons déjà longuement expliqué sur le sujet, mais en considération à leurs interrogations, je leur fais réponse. (Voir aussi nos interventions dans les différentes commissions du projet, sur le site RTE) Ceci sera notre dernier commentaire sur le sujet, dans l'état actuel d'avancement de ce projet, en fonction de son évolution nous déciderons de reprendre nos interventions, si nécessaire.

Beaucoup commentent ou critiquent notre position, mais avant de le faire, il faudrait qu'ils aient lu et compris nos publications dans lesquelles notre position est invariable depuis le début, en dehors de tous les problèmes environnementaux, le point crucial c'est la santé. SI CE PROJET DEVAIT CE FAIRE NOUS VOULIONS Y METTRE DES GARDES FOUS.

Ne soyons pas naïfs, avant RTE passait en force là où il voulait et cette fois-ci l'État, ses partenaires et l'Europe avaient décidé de ce projet. Confirmé dernièrement par le Ministère de l'environnement.

Pour la première fois plutôt que d'être mis devant le fait accompli par une enquête publique verrouillée, l'obligation de la concertation ouvrait une porte, et nous avons préféré entrer afin d'y imposer des règles plus restrictives, (SI LE PROJET devait ce faire) et en place nous avons obtenu, avec les autres membres de la commission santé, des mesures plus contraignantes, mais surtout la prise en considération de l'exposition au CEM et au bruit, donc la santé des personnes. Voyez les réponses qui nous ont été faites par l'État et les engagements y compris ceux de l'opérateur. Dans cette commission, ici il ne s'agit pas de paroles non structurées, comme on en entend souvent, mais d'engagements concrets.

Maintenant, peut-être que ce projet est inutile et cache des intérêts obscurs comme certains le disent, ils ont peut-être raison, et raison de s'exprimer, mais sur ce sujet nous semblons incompétent en ce qui nous concerne. C'est pourquoi nous avons défendu et obtenu l'application du principe de précaution. Car comme beaucoup ces lignes nous inquiètent et il faudra être sur tous les autres projets, et pas seulement celui-ci.

Dans les contestataires, nous respectons les personnes concernées et inquiètes, par ce projet à justes titres, mais il y a aussi ceux qui cachent d'autres motivations plus personnelles, notamment leur intérêt foncier. Il faut rappeler que même certains contestataires ont fait construire sous les lignes consciemment, et maintenant veulent saisir l'opportunité de faire passer la ligne, même au dessus d'autres zones habitées. Pour cela ils utilisent l'inquiétude d'une partie de la population, citée ci-dessus, mais mal informée, pour leur profit, mais ne parlent que rarement de la santé dans leur propos.

Parlons la zone non constructible le long de la ligne, là aussi il faut s'informer sur cette disposition.

Il s'agit simplement d'un CADRE LEGAL, et nous avons demandé l'application de la LOI, déjà utilisée par ailleurs. (Voir nos interventions et courrier sur le site).

Le Préfet, lui seul, a le pouvoir de la faire appliquer. Nous ne sommes pas habilités à consulter les élus sur le sujet, bien que nous en ayons déjà parlé dans les réunions publiques, notre demande devait avant tout être adressée à l'État, qui a ensuite tout pouvoir pour réunir les élus, comme il l'a déjà fait dans ce projet.

Pour nous entre le foncier, qui a son importance bien sûr, la santé prime.

Si cette disposition était adoptée, il faudrait que nous regroupions tous, afin de faire valoir cette disposition, sur d'autres secteurs où les lignes rasant les habitations, allez voir par exemple à Vendin le Vieil et Pont à Vendin. Je suis surpris d'entendre les gens sur un projet d'extension, important j'en concède, alors que pendant 40 ans, ils ont été silencieux, seront-ils motivés pour aller défendre, les autres sites. Cette disposition aurait le mérite d'empêcher certains élus de délivrer encore des permis de construire sous les lignes, sur ce site et ailleurs.

Je rappelle que nous respectons tous les points de vues, et qu'il en soit fait de même à notre endroit.

Si après cette énième mise au point, certains s'interrogent ou créent la polémique encore sur notre bonne volonté et honnêteté, nous serons en mesure de s'interroger sur leurs motivations.